

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 OCTOBRE 2021 à 20 H 00

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, le lundi 25 octobre 2021 à 20H00, sous la présidence de Madame Patricia GOUTORBE, Maire.

Présents : Madame Patricia GOUTORBE, Monsieur Jean-Paul BOURLIERE, Mesdames Evelyne RICARD, Catherine BIGAY, Monsieur Guillaume LEFEBVRE, Madame Perrine MOUILLERE, Monsieur Jean-Noël DE STEFANI, Mesdames Nathalie KLIMENKO, Christine DURAND, Corinne THIVANT, Messieurs Pierre MOUTET, Cédric POYET, Rémy ARQUILLERE, Dominique BOULOT-TULOUP

Absente : Madame Corinne GUILLOT

Monsieur Jean-Noël DE STEFANI a été désigné secrétaire de séance.

=+==+==+==+==+==+==+==+==+

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTION DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Madame le Maire rappelle que la nouvelle école a été dénommée Ecole Aldebert en février 2020. Afin de finaliser cette dénomination, les enfants présentent leur travail à l'Assemblée : ils proposent d'installer un panneau devant l'école. Ils ont choisi une ardoise fixée sur deux crayons de couleur. Deux devis ont été demandés. Pour l'instant, un seul devis a été reçu. Il s'élève à 1239,00 € HT, soit 1.486,80 € TTC.

Le Conseil Municipal valide le projet présenté par le CME, et fixe un budget maximum de 1.500,00 € TTC.

Le délai de livraison est de 2 à 3 semaines.

Madame le Maire propose aux enfants d'assister au prochain point à l'ordre du jour.

POINT SUR LES PROJETS EN COURS

- Courrier Région Auvergne-Rhône-Alpes

Madame le Maire donne lecture du courrier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes accordant une aide d'un montant de 1.052,82 € pour l'acquisition des deux purificateurs d'air installés en cantine et en garderie.

- Plan de relance : Transformation numérique de l'enseignement

Madame le Maire indique que suite à la signature de la convention de financement pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, un devis réactualisé a été demandé à RBI pour la fourniture de 14 tablettes numériques. 6 tablettes seront équipées avec une protection pour les élèves de maternelle. La dépense éligible est fixée à 5.931,90 €. La subvention de l'Etat est fixée à 4.132,45 €. Le devis de RBI s'élève à 4.859,26 € HT, soit 5.831,11 € TTC.

L'appel à projet contenant également un volet « Ressources numériques », la Directrice de l'école propose l'achat d'un logiciel de gestion de la bibliothèque pour un montant de 64,90 €.
Le Conseil Municipal donne son accord.

- Travaux de curage de l'Arçon

Monsieur Jean-Paul BOURLIERE indique que les travaux ont été réalisés le lundi 11 octobre 2021, par l'entreprise Romain MEUNIER, avec l'appui des employés municipaux. Les travaux ont été effectués conformément aux prescriptions mentionnées dans l'arrêté DT 21-0442.
95 m3 de sédiments ont été remobilisés.

CALENDRIER MUNICIPAL : FIXATION DU TARIF DES ENCARTS PUBLICITAIRES

La Commission Information-Communication a décidé d'éditer un calendrier 8 pages. 360 exemplaires seront imprimés par l'imprimerie Les Arts graphiques, pour un montant total de 425,00 € HT.

Madame Evelyne RICARD informe les membres du Conseil Municipal que les entreprises locales ont la possibilité de mettre un encart publicitaire dans le calendrier communal.
Elle demande au Conseil de bien vouloir fixer les tarifs pour le calendrier 2022.
Elle précise que la Commission Information-Communication a décidé de modifier le format du calendrier et propose une taille d'encart publicitaire unique, à savoir 6 cm x 4 cm au tarif de 20,00 €.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les tarifs des encarts publicitaires pour le calendrier 2022, comme suit :

- Encart publicitaire 6 cm x 4 cm : 20 €

ROANNAIS AGGLOMÉRATION

- Conseil Communautaire, le jeudi 30 septembre à 18h00

Madame le Maire présente un bref compte-rendu du Conseil Communautaire. À l'ordre du jour :

- Assemblées : Exercice des pouvoirs délégués au Président et au Bureau
- Grands équipements sportifs : Remise gracieuse sur les tarifs 2020 pour le Nauticum en raison des fermetures et ouvertures partielles de l'équipement pendant l'état d'urgence sanitaire en 2020 et au 1^{er} semestre 2021.
- Développement économique : Zone des Plaines Commune du Coteau – Occupation à titre gratuit de la parcelle AL 15, comprenant une ancienne station-service désaffectée par l'Association « Cars, utilitaires et compagnie ». ; Rapport d'activité 2020 DSP du Scarabée (déficit de 16.000,00 €)
- Tourisme : Rapport d'activité DSP Gîte Sports Nature pour le parc résidentiel de loisirs des Noës ; Rapport d'activité 2020 de l'OT régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière ; Prestation de services pour l'entretien et la surveillance de l'aire de camping-car du pôle touristique de Villerest – Résiliation du marché avec la société FIJACO.
- Habitat : Engagement des études d'un nouveau PLH et prorogation de deux ans du PLH actuel ; Avenant n°1 à la convention PIG2 2019-2022 ; Résiliation de la convention de partenariat 2017-2021 et approbation d'une nouvelle convention 2021-2023 avec OPHEOR ; Sollicitation d'un fonds de concours à la ville de Roanne pour l'étude Cœur de Ville.
- Agriculture, espaces verts et naturels : Subvention en nature au Comité d'organisation de la fête du Charolais.
- Déchets ménagers : Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de collecte des déchets ménagers et assimilés ; Rapport annuel 2020 du SEEDR

- Transition énergétique : Installation de 13 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire.
- Transports urbains : Rapport d'activité 2020 DSP transports urbains de l'agglomération.
- Eau et Assainissement : Mise en place du traitement par temps de pluie sur la STEP de Roanne (marché avec le groupement DEGREMONT France ASSAINISSEMENT/BRUNEL/SADE Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif.
- Travaux maintenance et entretien : Extension BTS pour la société VERT AVENIR sur la zone d'activité Les Royaux à Lentigny.
- Aéroport : Tarifs à compter du 1^{er} octobre 2021

- Projet éolien sur Les Noës

Madame le Maire informe les membres du Conseil que le raccordement des éoliennes qui seront installées aux Noës se fera au poste source de Changy. Une réunion a été organisée au Crozet afin de proposer d'autres tracés, notamment pour éviter de passer sous le Chemin de Vers Mont.

Madame le Maire indique qu'une réunion est programmée à Changy avec Roannais Agglomération et ENEDIS, le mercredi 3 novembre à 17h30. Madame le Maire questionnera Madame Corinne MERIAUX, interlocutrice ENEDIS pour la possibilité de percevoir une redevance d'occupation concernant le poste-source.

- Conférence des territoires, le vendredi 15 octobre

Madame le Maire indique que les communes de l'ex-canton de La Pacaudière et la commune de Noailly étaient conviées par Roannais Agglomération. À l'ordre du jour, soutien aux commerces et entreprises, maintien des entreprises sur leur lieu de travail, gestion des ordures ménagères et évolution de la DGF, qui serait versée aux intercommunalités, chargées de répartir le montant aux communes membres.

- Conférence des Maires, le jeudi 21 octobre

Madame Clotilde ROBIN a présenté l'opération « Boîtes de Noël » menée conjointement avec le CCAS de la Ville de Roanne. Le CCAS de CHANGY a décidé de participer, en collaboration avec l'école, à ce projet.

Monsieur Eric PEYRON a présenté le projet de délégation du droit de préemption urbain des communes à Roannais Agglomération sur les fonciers à vocation économique.

Dans un contexte de pénurie de foncier économique, une interrogation se pose sur une évolution de la taxe d'aménagement à 4 % (au lieu de 2 % actuellement). Un courrier va être transmis aux communes concernées pour une délibération avant le 30 novembre.

Concernant le CRAIG (Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique), pour une adhésion possible en 2022, l'ensemble des communes doit répondre favorablement. Pour l'instant, 30 communes favorables, 7 défavorables et 3 sans réponse.

- Route des vins

Madame Catherine BIGAY et Monsieur Guillaume LEFEBVRE ont participé à cette réunion. L'objectif était d'informer les communes de l'avancement du projet.

Le cabinet d'études QUALIS a été retenu pour :

- 1^{ère} phase : étude de marché - rendu début novembre

- 2^{ème} phase : Actions – Préconisations – rendu pour début décembre

Puis trois groupes de travail ont étudié les points suivants : Quels événements acceptés au sein de la route des Vins ? Le processus de sélection ? Inauguration ?

- Commission Maisons d'Assistantes Maternelles

Madame Catherine BIGAY a participé à la première réunion de cette commission. Elle rappelle que Roannais Agglomération n'intervient que dans la mesure où la CAF participe, à raison de 6000 € par an à partager sur 3 projets.

La Commission a étudié les dossiers de Noailly, Saint André d'Apchon et Villemontais.

Monsieur DOZANCE a également évoqué les projets des communes de Saint Forgeux Lespinasse, Changy, Saint Haon le Châtel et Saint Martin d'Estreaux.

COMPTE-RENDUS DE RÉUNIONS

- Conseil d'école, le mardi 12 octobre à 18h00

Madame Evelyne RICARD indique que plusieurs points ont été abordés lors de cette réunion :

- Point sur l'équipe enseignante et le personnel communal
- Effectifs : 84 élèves dont 3 TPS. Prévisions à 78 élèves pour la rentrée 2022
- PPMS : un exercice incendie a eu lieu le 11 octobre : moins de 2 minutes pour l'évacuation de tout le bâtiment.
- Règlement intérieur
- APC et stages de réussite : les enseignantes proposent une formation des médiateurs de cour de récréation au CM, d'acquiescer une méthode efficace pour mémoriser l'orthographe des mots au CE et des ateliers de compréhension des textes entendus au GS.
- Point sur les projets :
 - Décloisonnement : des séances de 45 minutes tous les mardis, jeudis et vendredis après-midi pour l'anglais, la géographie, l'histoire et les sciences.
 - Label école numérique : dotations tablettes numériques, financement Etat – Commune
 - Conservatoire Roannais Agglomération : Un projet Pop baroque concernera les CM1-CM2 permettra la découverte de la voix lyrique et du clavecin avec les professeurs du Conservatoire. Au programme : séances de danse, chants traditionnels de l'époque, medley de chants populaires, œuvres telles que les « Indes galantes », « la nuit » de Rameau et la chanson du « Duc de gourmandises » de Michèle Bernard. Il s'agit d'un projet mené avec les autres écoles du collège de secteur de La Pacaudière ainsi qu'avec les élèves de 6^{ème} du collège de secteur. Une représentation est prévue le 11 mars. Le projet est financé par l'Education Nationale et Roannais Agglomération. Le Sou des écoles prend à sa charge le financement des transports pour se rendre aux répétitions.
 - Projet maternelle : les élèves de TPS – PS – MS bénéficieront de l'intervention de Caroline SCHNEIDER (Conservatoire de Roannais Agglomération) autour de l'écoute et de l'apprentissage de berceuses du monde. Ils pourront ainsi développer leur capacité d'écoute, leur capacité à exprimer leur ressenti suite à une écoute. Cette activité permettra aussi de développer leur capacité de langage avec l'apprentissage de ces comptines. Ils pourront aussi développer leur imaginaire et leur esprit créatif. Projet financé par Roannais Agglomération.
 - Festival de la BD : Les quatre classes ont pu rencontrer des auteurs et illustrateurs de BD dans le cadre du Festival de la BD d'Ambierle. L'objectif était d'offrir un moment privilégié aux élèves, riche d'échanges permettant de désacraliser l'univers littéraire en

mettant les auteurs à la portée des élèves. Cela a aussi permis aux élèves une meilleure compréhension de la création littéraire et la possibilité de changer la relation que les élèves ont avec le livre. Projet financé par le Sou des Ecoles.

- Projet des incorruptibles : Les quatre classes sont inscrites à ce prix littéraire. Il s'agit d'étudier 5 ou 6 livres puis de voter pour le livre que l'on a préféré. Ce projet permet de mettre les élèves en action et de donner plus d'intérêt à leurs lectures.
- Village des sciences : Les élèves de GS – CP – CE1 – CE2 et CM1 se sont rendus à la Halle André Vacheresse le 4 octobre après-midi. Transport financé par le Sou des Ecoles.
- Piscine : Le cycle piscine concernera les élèves de GS – CP – CM1 et CM2, du 21 mars au 8 mai 2022. Projet financé par Roannais Agglomération.
- Patinoire : les élèves de MS – GS iront à la patinoire deux fois par semaine du 31 janvier au 18 mars 2022. Projet partagé avec l'école de Saint Bonnet des Quarts et transports financés par les Sous des Ecoles de Changy et Saint Bonnet des Quarts.
- Projet LEALAIR (Classe de GS-CP et CE1 – CE2 – CM1) : Collaboration entre Madame PEGUET et Madame VERMOREL avec des chercheurs de l'Institut Français de l'Education avec pour objectif de voir si le numérique peut apporter une aide dans le domaine des mathématiques. Les enseignantes trouvent cette collaboration très intéressante, elle leur permet de mieux analyser les erreurs des élèves et de comprendre leur raisonnement.
- Projet cyberplume (Classe de CE1 – CE2 – CM1) : Ce projet propose de travailler la production écrite de manière fréquente et variée (développer l'imaginaire, la mémoire, décrire la réalité, écrire à travers le jeu et dans toutes les disciplines). Il s'agit de conduire les élèves vers une production littéraire riche et de la mettre en valeur en créant des publications numériques.
- Intervenant sport : Annick TACHON intervient tous les lundis avec les classes de GS-CP, CE1-CE2-CM1 et CM1-CM2 pour un cycle basket.
- Roannais Aggl'iminaire : Intervention par la Ligue de l'enseignement et Madeleine Environnement pour les élèves de CM1 et CM2, autour de l'alimentation durable, les circuits courts...
- Brigade de protection de la jeunesse : Intervention en novembre sur l'utilisation d'internet.
- Conseil Municipal Enfants

- Assemblée générale du DEGEL, le mardi 19 octobre à 18h00

Mesdames Evelyne RICARD et Catherine BIGAY ont participé à cette réunion qui regroupe les enseignants de l'ex canton de La Pacaudière. L'association avait été créée à l'origine pour rompre l'isolement des enseignants en milieu rural.

Chaque commune est représentée lors de l'assemblée générale par un élu et le Sou des écoles.

- Assemblée générale de l'Ecole de musique, le samedi 16 octobre à 11h00

Madame le Maire indique qu'elle n'a pas pu participer à cette réunion.

- CCAS, le lundi 11 octobre

Madame Evelyne RICARD fait le compte-rendu de la réunion du CCAS qui avait pour objet l'organisation de l'après-midi du jeudi 18 novembre. Le CCAS invite toutes les personnes de plus de 65 ans à un moment convivial avec une animation musicale.

Le CCAS a également fixé les dates des prochaines rencontres :

- Samedi 8 janvier : Vœux de la Municipalité
- Samedi 15 janvier : Repas des aînés
- Samedi 9 avril : Soirée Théâtre avec le Club des plaines, Pièce « Vous êtes ici chez vous »

QUESTIONS DIVERSES

* La cérémonie de Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 aura lieu à Changy le 11 novembre à 11h00 devant le monument aux Morts.

* Le prochain Comité de rivières aura lieu le 8 novembre à 14h30 à MABLY.

* Madame le maire donne lecture du courrier de la Préfecture concernant l'attribution de 4.818,00 € dans le cadre des amendes de polices pour l'aménagement de la Route du Crêt.

* Prochaines réunions :

- Commission Voirie : le 04 novembre 2021 à 20h00
- Commission Bâtiments : le 09 novembre 2021 à 20h00
- Commission Information-Communication : le 10 novembre à 17h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu

Le LUNDI 29 NOVEMBRE 2021 à 20H00 en Mairie
Le LUNDI 20 DÉCEMBRE 2021 à 19H00 en Mairie